



LE PETIT ECHO



LE MOT DU MAIRE

Habituellement, le petit écho d'octobre annonce les manifestations traditionnelles prévues en fin d'année: Repas des aînés, spectacle de Noël, soirée cabaret...

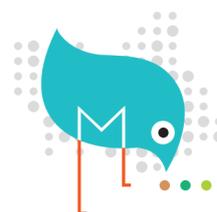
Le passage en « zone d'alerte » en raison de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 dans notre département et les recommandations sanitaires qui en découlent nous obligent à adapter notre quotidien et à annuler ou reporter un grand nombre d'animations comme le repas des aînés.

Les associations qui organisent des activités dans la salle La Clairière se sont adaptées pour respecter les protocoles sanitaires recommandés: Nombre de participants limité, port du masque pour les + de 11 ans, salle aérée, distanciation, désinfection du matériel en fin de séance...

La rentrée scolaire s'est effectuée avec une attention toute particulière pour accueillir enseignants, personnel communal et élèves dans un cadre garantissant le protocole sanitaire. Entrées et sorties séparées, port du masque des parents et adultes, nettoyage journalier, cours de récréation séparées, distanciation en restauration scolaire et en garderie...

C'est dans ce contexte inédit que l'équipe municipale, nouvellement élue, travaille.

Notre médiathèque qui fait partie du réseau « Graines de Culture(s) » a déménagé près de l'église.



GRAINES DE CULTURE(S)
Réseau des médiathèques en Pévèle Carembault

N'hésitez pas à visiter le portail des médiathèques de notre territoire Pévèle Carembault qui offre de nouveaux services de réservation et de consultation en ligne.

Notre village est apprécié des randonneurs. Le restaurant du Leu pin du a obtenu récemment le label « Cafés Rando Nord » qui renforce notre attractivité touristique: accrobranche, sentier de randonnée, réserve ornithologique du bois des 5 tailles et forêt de Phalempin offrent une panoplie de découvertes et d'activités. Nous vous invitons à vivre en famille l'activité géocaching proposée par l'office du tourisme de notre territoire.



Continuons à pratiquer une activité sportive, à partir à la découverte, à nous cultiver, tout en respectant les gestes barrières fondamentaux.

C'est par la responsabilité individuelle et collective que nous traverserons cette période particulière.

Prenez soin de vous et des autres!

Thierry DEPOORTERE

Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2 et 3
Actualités
- Page 4
L'équipe municipale
- Pages 5 et 6
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Page 7
Environnement
- Page 8
Clin d'œil
- Page 9
L'école
- Pages 10 et 11
Les activités
- Page 12
Médiathèque
Etat civil

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, 13h30 à
jeudi et vendredi 16h30

Samedi 10h30 à 12h

Fermée le mercredi

ACTUALITÉS

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Attention vague de froid extrême



Dans le cadre du plan national d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, crise sanitaire) et en application des textes réglementaires, la mairie recense les personnes sensibles isolées, âgées ou porteuses de handicap qui souhaitent être répertoriées dans ce registre.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie. Ce registre est constitué sur la base du volontariat.

Le registre des personnes sensibles doit permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence qui incombe au préfet. La commune doit lui fournir ce registre si le préfet en fait la demande.

[COVID-19]
PERSONNES
VULNÉRABLES
SIGNALÉZ-VOUS
POUR ÊTRE AIDÉS



COVID-19

Depuis le 5 septembre, l'ensemble du département du Nord est placé en zone de circulation active du virus.

Voici les dernières mesures du Ministère des Solidarités et de la santé qui concernent notre territoire.

Les grands événements festifs et familiaux qui pourraient entraîner le non respect des gestes barrières et la consommation de boissons (fêtes locales, soirées étudiantes, soirées dansantes, mariages, tombolas...) sont limités à 30 personnes dans les salles polyvalentes, les salles des fêtes et autres établissements recevant ce type d'événements à compter du lundi 28 septembre 2020.

L'obligation de fermeture de 00h30 à 06h00 pour les restaurants, débits de boissons et assimilés ainsi que les commerces d'alimentation générale.

Rappel : l'obligation du port du masque pour les personnes de plus de 11 ans dans les zones à forte fréquentation du public, les entreprises et les administrations publiques demeure dans l'ensemble du département.

Suivre les recommandations suivantes:

- Favoriser le télétravail.
- Limiter les rassemblements privés, en réservant ces moments de rencontre à nos plus proches, familles et amis. Tous les contacts sociaux sans masques dans les espaces clos, que ces espaces soient publics ou privés, doivent être évités au maximum.
- Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées.
- Un numéro d'écoute est mis à disposition par la Croix Rouge : 09 70 28 30 00.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19
Numéro unique national: 0800 130 000

Le PLU est le document qui définit les orientations en matière d'urbanisme et qui fixe les règles précises d'utilisation des sols.



Il est maintenant consultable sur le site de la commune et sur le géoportail de l'urbanisme à l'adresse suivante :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

AÉROPORT DE LESQUIN

Le Groupe Eiffage, nouveau gestionnaire de l'aéroport pour la période 2020-2039, prévoit un projet ambitieux pour accroître l'activité de notre aéroport régional.



Ce projet, présenté en préfecture le 2 octobre fera l'objet, à l'initiative du Groupe Eiffage, d'un grand débat public du 12 octobre au 4 décembre 2020.

Sous réserve de modification de planning en raison du covid-19, des **réunions publiques** sont à ce jour programmées sur Seclin le 2 novembre, à Avelin le 9 novembre, à Lesquin le 3 décembre à 19h.

Le nombre de participants est limité.

Plus d'informations et posez vos questions sur www.modernisons-aeroportdelille.fr/

ALERTE SÉCHERESSE

Le département du Nord accuse un fort déficit pluviométrique depuis 3 années consécutives.



La saison estivale a connu peu de pluie. Des restrictions d'eau sont mises en place jusqu'au 31 octobre 2020.

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur www.gouv.nord.fr et sur le site de la commune.

LE WORLD CLEANUP DAY



Le 19 septembre dernier, une équipe neuvilleoise composée d'adultes et d'enfants a participé à la journée mondiale du nettoyage de notre planète.

Les rues, trottoirs, chemins, abords de la salle communale et de l'école ont été nettoyés et débarrassés des déchets. Si les bouteilles en plastique et les canettes en alu ont fini



dans les poubelles de tri sélectif, une attention toute particulière a été portée sur ces petits déchets (bouchons de bouteilles et surtout d'innombrables mégots de cigarettes) qui jonchent les caniveaux et finissent emportés dans les canalisations pour se retrouver dans nos rivières... et jusqu'à la mer.

LES BÉNÉVOLES REMERCIÉS

A l'initiative du restaurant du Leu pindu, les personnes ayant participé à la confection de masques barrière en tissu durant le confinement ont été reçues pour un pot de l'amitié fin juin.

Ce fut l'occasion de les remercier pour cet élan de solidarité au service de nos habitants.

Chacun a apporté du temps et des compétences. Certains ont fait don de tissu, d'autres ont effectué les découpes ou le repassage, d'autres enfin ont cousu. Ce travail collectif a permis de distribuer 320 masques durant la crise sanitaire .



LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Les membres du club "Les jeudis de la Clairière" peuvent à nouveau se retrouver 2 fois par mois, le jeudi après-midi, (généralement le 1^{er} et le 3^{ème} du mois) dans le respect des règles sanitaires.

Suite à la création d'une nouvelle classe à l'école, les membres du club se réuniront **salle La Clairière de 14 h à 17h** pour se divertir en jouant aux cartes, à différents de jeux de société ou simplement en discutant autour d'un café ou un thé.

Les 1ères rencontres sont prévues les 8 et 22 octobre 2020.

Merci de venir avec votre masque
Participation : 2€ la séance
Jeunes retraités n'hésitez pas.
Rejoignez une ambiance conviviale



Pour tout renseignement :
Didier Escuriol
07.50.80.67.19
escuriol.didier@gmail.com

DÉGOUVREZ VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



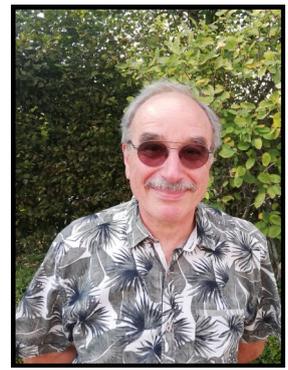
Thierry **DEPOORTÈRE**,
► Maire de LA NEUVILLE



Régis **DUPONT**,
► 1er adjoint, Travaux



Valérie **VANLAER**,
► 2ème adjointe, Vie scolaire, Environnement



Jean-Pascal **DELBART**,
► 3ème adjoint, Finances



Didier **BOIRON**,
► Travaux Environnement, Appel d'offres



Danièle **CAMBIER**,
► Finances, Information Communication



Christine **COSSARD**,
► Travaux Environnement, Finances



Dominique **DHALLUIN**,
► Travaux Environnement, CCAS



Nicole **LACANTE**,
► Information Communication, Appel d'offres



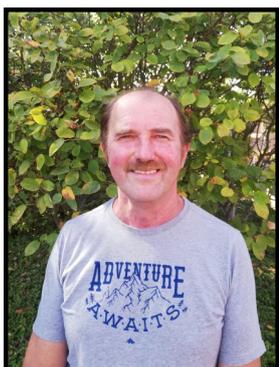
Céline **LALOYER**,
► Travaux Environnement, Vie scolaire



Ludwig **LESOIN**,
► Information Communication, Animation Culture



Aurélie **ROYER**,
► Vie scolaire, Information Communication



4 Michel **VERHAEGHE**,
► Travaux Environnement, CCAS



Jérôme **VERRIEST**,
► Travaux environnement, Animation Culture



Marine **VERRIEST**,
► Vie scolaire, Animation Culture

*Une équipe
au service de la
commune et de ses
habitants.*



INTERCOMMUNALITÉ

UNE ACTIVITÉ FAMILIALE, LE GEOCACHING



**Pévèle
Carembault**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous aimez la randonnée. Vous aimez chercher des objets. Vous aimez les activités en famille et entre amis. Le géocaching est fait pour vous ! L'Office de Tourisme Pévèle Carembault propose **quatre boucles pédestres de géocaching** : à **Cappelle-en-Pévèle, Landas, Mons-en-Pévèle et Thumeries dans le bois des 5 tailles.**

Pour jouer, c'est très simple!

1. Téléchargez sur votre smartphone l'application sur geocaching.com et créez un compte.
2. Suivez les coordonnées des objets cachés. Pour vous aider, lisez les indices.
3. Lorsque vous avez trouvé la cache, signez le registre (appelé aussi logbook) et replacez-la à l'endroit exact et de la même façon que lorsque vous l'avez trouvée.
4. Sur l'application, indiquez que vous avez trouvé la cache (on utilise le terme «loguer»). Vous pouvez laisser un commentaire.

Retrouvez les parcours sur le site de l'office du tourisme Pévèle Carembault:



UNE AIDE POUR L'INSCRIPTION À LA MUSIQUE

Vos enfants ont moins de 19 ans et pratiquent la musique en école labellisée ? Vous habitez dans l'une des 38 communes de la Pévèle Carembault ? Le chèque musique est fait pour vous !

Il s'agit d'une aide de 20 euros, versée aux moins de 19 ans du territoire qui s'inscrivent dans l'une des écoles de musique labellisées. Le montant est doublé si le musicien fait également partie de l'une des harmonies de la Pévèle Carembault.

Le chèque musique est disponible dans les écoles de musique labellisées. Il est à compléter et à rendre à l'école avant le 31 octobre 2020.

Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

Pour connaître la liste des harmonies concernées, vous pouvez consulter la page : www.pevelecarembault.fr/category/soutien-a-la-musique/



NAVETTES PÉV'AILES : UNE NOUVELLE CARTE PASS PASS

Les navettes Pév'Ailes permettent de rejoindre les gares de Phalempin (ligne 240) et d'Ostricourt (ligne 241) au départ de La Neuville.

3 navettes sont proposées le matin et le soir à horaires réguliers.



La gratuité des trajets pour les habitants de Pévèle Carembault sur les lignes 240 et 241 est reconduite. Les cartes distribuées en 2019 / 2020 ne sont plus valables.

Désormais les personnes souhaitant bénéficier de la gratuité sur ces lignes sont invitées à **télécharger le formulaire de demande de carte** disponible sur :

www.pevelecarembault.fr/sedeplacer/demandez-votre-carte-pass-pass-pour-prendre-la-navette-pevailles-gratuitement/ ou en mairie de La Neuville.

Ce formulaire est à remplir et envoyer par courrier à l'agence Arc en Ciel de Wasquehal (adresse indiquée sur le formulaire) accompagné d'une photo, d'un justificatif de domicile récent et d'une enveloppe timbrée à votre l'adresse (1 ou 2 timbres). La carte sera créée et transmise par courrier dans les plus brefs délais. Cette carte nominative valable 8 ans devra être rechargée chaque année.

PARTICIPEZ AU DÉFI « ZÉRO DÉCHET » DE NOTRE TERRITOIRE

DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET

en Pévèle Carembault



En collaboration avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), la Pévèle Carembault propose à 300 familles de participer à un défi « Zéro déchet »

Comme déjà 15 familles Neuvilleuses lors du 1^{er} défi (octobre 2019 à mars 2020), participez à ce challenge dont l'objectif vise à réduire d'au moins 25% le poids des déchets collectés par famille.

Accompagnés par des professionnels, vous apprendrez des astuces pour consommer autrement, réduire le poids de vos poubelles et même dépenser moins.

Que ce soit en famille, entre voisins, entre amis

ou entre collègues constituez ou rejoignez une équipe proche de chez vous.

Si vous avez envie de vous engager un peu plus, vous pouvez devenir l'ambassadeur de votre équipe en choisissant d'en être le « capitaine »

Pré-inscrivez-vous sur pevelecarembault.fr
Le défi se déroulera du 1^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021

Vous êtes motivé, lancez-vous et rejoignez-nous dans cette aventure humaine et écologique.

Renseignements: MRES 03 20 52 12 02
zd.pevelecarembault@mres-asso.org

COVOITUREZ AVEC PEVMEL

Le projet PEVMEL a pour objectif de désengorger les axes routiers aux heures de pointe et de proposer de nouvelles solutions de déplacement plus écologiques.



Le covoiturage est l'une de ces solutions.

Des emplacements de stationnement réservés au covoiturage ont été créés sur la commune, en face de la salle La Clairière et sur le parking à proximité du rond-point du Leu Pindu.

Vous souhaitez trouver des compagnons de route? Inscrivez-vous dès maintenant sur la plateforme **Pass Pass Covoiturage**.

www.passpasscovoiturage.fr/

Vous pouvez créer gratuitement votre profil en quelques minutes et rejoindre la communauté PEVMEL. Ensuite, proposez des trajets soit en tant que conducteur, soit comme passager et choisissez un lieu de rendez-vous! C'est gratuit, c'est écologique, c'est convivial!



MÉDIATHÈQUES



Découvrez le nouveau portail des médiathèques du territoire en vous connectant à:

mediatheques.pevelecarembault.fr/

De nombreux services à disposition:

- Visualisez vos emprunts, les dates de retour.
- Allongez facilement votre durée d'emprunt.
- Recherchez un livre, un auteur disponible dans toutes les médiathèques du territoire.
- Découvrez les animations proposées.
- Accédez en ligne 24h/24 à un vaste choix de magazines, journaux régionaux, nationaux et ebook.



Le Point
24 sept. 2020



Valeurs Actuelles
24 sept. 2020



L'Express
24 sept. 2020



Nouvelles Semaine
24 sept. 2020

ENVIRONNEMENT

UNE PRATIQUE INTERDITE PAR LA LOI

Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique est à l'origine de 6 500 décès par an dans les Hauts-de-France. Cette pollution est due aux émissions des véhicules, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages.



En effet, ces brûlages émettent également de nombreux composés toxiques (métaux, dioxines, particules, etc.).

À titre d'illustration, 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.

C'est pourquoi, sur l'ensemble du territoire régional, **le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les règlements sanitaires départementaux. Il revient aux maires des communes de faire respecter cette interdiction. En cas de non-respect, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.**

DÉJECTIONS CANINES

Notre village est apprécié des randonneurs avec la proximité de la forêt de Phalempin et du bois des 5 tailles.



Malheureusement, nous constatons que des chemins et trottoirs sont régulièrement souillés par les déjections canines malgré les rappels effectués par les enfants de l'école et dans votre petit écho.

Force est de constater que des incivilités perdurent alors qu'il est pourtant si simple de ramasser!

Les chiens ne sont pas faits pour les cristes de chien!



Nous appelons au civisme des propriétaires indécents. La municipalité réfléchit à un arrêté municipal instaurant une amende forfaitaire de 35€ en cas de manquement constaté.

QUELQUES RAPPELS PRATIQUES

À l'approche de l'automne, **les haies** vont se faire une beauté en veillant à **respecter les hauteurs réglementaires** et à ne pas empiéter sur les trottoirs ou chez les voisins afin d'éviter tout différend.



Les haies séparatives en mitoyenneté ne doivent pas dépasser 2m de hauteur.



L'utilisation des engins à moteur est autorisée:

- en semaine de 8h30 à 12h et 14h à 19h.
- les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.

Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les horaires d'utilisation des engins à moteur tels que tondeuses à gazon, tailles haie, motoculteurs, broyeuses de végétaux...

N'oubliez pas de rappeler ces règles aux artisans et entreprises qui interviennent chez vous.



La déchetterie de Thumeries change d'horaires pour la période de l'hiver.

En semaine de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45

Le dimanche de 9h à 11h45

Téléphone : 03 20 32 10 20

Le port du masque est obligatoire

Le prochain nettoyage des caniveaux par une balayeuse est prévu le

24 novembre 2020



Afin de faciliter et d'optimiser ces opérations, nous vous remercions de libérer au maximum les abords des trottoirs.

Il est rappelé que la propreté du village est l'affaire de tous les neuvillois.

CLIN D'ŒIL

LE LEU PINDU LABELISÉ « CAFÉ RANDO NORD »

CAFÉS RANDO NORD



Créé en 2006 dans les Flandres, le réseau « café rando » s'étendait aux territoires de Scarpe-Escaut et de l'Avesnois avec une vingtaine d'établissements. Cette formule conviviale rencontre un vrai succès auprès des randonneurs en recherche d'un lieu d'accueil et de restauration.

Depuis le printemps 2020 Le Pévèle Carembault agrandit le réseau avec 12 établissements sur son territoire.

L'appellation « **Cafés Rando Nord** » est un label attribué à certains établissements de restauration qui garantissent aux randonneurs un **accueil chaleureux** et des **produits de qualité**.



Jérémy et Florianne Evrard ont repris Le Leu Pindu en janvier 2018. Ils ont postulé et ont été acceptés au regard du cahier des charges qui veut mettre en avant l'accueil des randonneurs en groupe ou individuellement pour leur proposer un lieu de halte*.



L'accent est mis sur l'information, les services et la convivialité :

- Possibilité d'une restauration légère sur réservation. Facilité d'accueil pour les groupes.
- Mise à disposition de brochures et documents qui mettent en valeur les patrimoines locaux, parcours en forêt, sentier de grande randonnée, Chemin de Compostelle.

*Offrez-vous
une halte authentique !*

Les randonneurs peuvent apporter leur propre casse-croûte en échange d'une consommation sur place.



Jérémy aime partager son expérience.

Spécialiste du VTT, il a été champion de France de VTT Elite et champion du monde de VTT Tandem.

Il fait désormais partie du Team Pévèle Carembault cycliste.

*Le Leu Pindu est fermé le mardi. Tél: 06 47 71 91 41



L'école « La Clairière » a bénéficié d'une ouverture de classe pour cette année scolaire. La médiathèque a été transférée à côté de l'église afin de permettre l'installation de cette nouvelle classe.

Des aménagements ont été réalisés cet été afin d'accueillir la nouvelle classe des CE1 / CE2.

- La création d'un passage avec pose d'une porte
- La réfection des peintures du couloir des primaires et du hall d'accueil.



L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

78 élèves ont repris le chemin de l'école.

Maternelle : 23 élèves.

Mme Depoortère et Mme Savary

CP : 12 élèves. Mme L'Hermite

CE1 et CE2 : 18 élèves.

Mme Delattre et Mme Lordier

CM1 et CM2 : 25 élèves.

Mme Pierre et Mme Derible AVS de la classe

Le personnel communal:

Mmes Valérie Dessine, Perrine Chuffrard, Cindy Hosfeld, Marine Giliberto et Annie Flament.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes et une excellente année scolaire aux élèves et à toute l'équipe.

PROTOCOLE SANITAIRE

La rentrée scolaire a été adaptée en fonction des mesures sanitaires liées au COVID-19. Tout est mis en œuvre pour protéger les élèves, les équipes enseignantes et communales au sein de l'école, de la garderie et de la cantine.

Entrées et sorties séparées, port du masque obligatoire des parents et adultes, nettoyage journalier des locaux, cours de récréation séparées, distanciation en restauration scolaire et en garderie...



LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'association « Les amis de l'école » participe au bon vivre des élèves et organise des événements ou des manifestations durant l'année scolaire afin de financer des projets.

Présidente de l'asso : Mme Aurélie JOUGLARD
0625103671 asso.laneuville@gmail.com

Compte-tenu des mesures sanitaires, l'équipe de l'association proposera durant cette année des manifestations adaptées tout en respectant les protocoles sanitaires.

Toute aide est précieuse, n'hésitez pas à vous rapprocher de cette belle équipe dynamique !

MISE EN PLACE DU CME

La commune installera prochainement un **Conseil Municipal des Enfants (CME)** composé d'élèves des classes de CM1 et CM2.

Celui-ci permet l'expression des enfants de la commune. Il répond à l'apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie via des élections ou débats. Il permet aux enfants de proposer des projets au sein de la commune.

Un livret explicatif sera distribué prochainement aux élèves de l'école. Il reprendra en détail le rôle, le but et les fonctions de nos futurs conseillers municipaux juniors qui seront élus courant novembre.



LES ACTIVITÉS

Découvrez les activités régulières proposées tout au long de l'année à La Neuville .

En raison du contexte sanitaire et de la réglementation en vigueur, la pratique des activités a été adaptée .

LES ATELIERS « QI GONG »

Connaissez-vous le Qi Gong ?

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise.

La pratique du Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements qui s'enchaînent généralement très lentement, de postures immobiles, d'étirements, d'exercices respiratoires, de visualisation et de méditation.

Cette activité est proposée tous les mercredis de 19h à 20h
Salle La Clairière par Sophie Détrez.

Tarifs: 150€ pour l'année (paiement en 3 fois)

Renseignements et inscription :
sophiedetrez59@gmail.com



LES ATELIERS « GYM »

Animées par Cécile, les séances ont repris dès les 7 et 11 septembre 2020

La salle La Clairière permet d'accueillir, à partir de 55 ans, habitués et nouveaux pour :

La gym mémoire le lundi de 9h30 à 11h

Remise en forme basée sur des exercices physiques adaptés et sur des activités de mémoire.

La multi gym le vendredi de 9h à 10h

Remise en forme renforcée basée sur des exercices physiques adaptés plus soutenus.



Le travail est sérieux et la bonne humeur assurée !

Les règles sanitaires sont respectées : vestiaire à l'extérieur de la salle, mise en place masquée, salle aérée, distanciation sociale pendant les exercices, matériel personnel ou prêté mais confiné, gym mémoire avec masque, désinfection du matériel, des tables et des chaises en fin de séance.

Tarifs :

Cours du lundi : 95€

Cours du vendredi 85€

Cours du lundi et du vendredi 115€

Renseignements

Elisabeth Cortequisse : 06 60 72 70 88

LES ATELIERS « THÉÂTRE »

Les cours de la **Compagnie En Aparté** ont lieu dans la salle La clairière et, chaque fois que possible, compte tenu du contexte sanitaire, se dérouleront à l'extérieur. Les participants doivent systématiquement se munir d'un masque.



Les cours sont dispensés :

- le lundi de 18h30 à 19h30 pour le groupe primaire (complet)
 - le mercredi de 15h à 16h pour le groupe primaire (7-11 ans)
 - le mercredi de 16h à 17h30 pour le groupe lycée
 - Il reste de la place pour les inscriptions pour le groupe collège (CM1, CM2, collège)
- Un spectacle est prévu en fin d'année.

Tarifs

- cours de 1 heure/ semaine : 190 €
- cours de 1h 30 / semaine : 230 €

Réduction de 30€ l'inscription de 2 enfants d'une même famille, portée à 50€ pour 3 enfants. Pour toute question vous pouvez contacter l'Association En Aparté :
Mail: asso.enaparte@yahoo.com Tel: 06 60 92 10 81

LES ATELIERS « ÉVEIL MUSICAL »

Votre enfant a de 4 mois à 4 ans ?

Géraldine vous propose de passer un bon moment en musique avec votre enfant dans le cadre privilégié d'un

Atelier d'éveil musical parents-enfants

Le mercredi de 10h00 à 11h30 dans la salle La Clairière.

Cet atelier est pour vous !

Venez partager un moment familial pour sensibiliser et initier votre bébé ou votre enfant à la musique. Il s'agit en plus d'un éveil musical, d'un moment privilégié favorisant le lien parent-enfant. L'accompagnateur peut-être un parent, un grand-parent, une nounou. Chants, comptines, jeux de doigts, chansons à gestes, jeux dansés, manipulation de petites percussions ou exploration sonore, leur permettent de s'épanouir de manière ludique.



Tarifs (-20% à partir du 2ème enfant)

- La séance 12€
- forfait 5 séances 50€
- forfait 10 séances 95€

Vous pouvez nous rejoindre toute l'année.
Inscription et renseignements :
Mail : canugeraldine@gmail.com

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

La Communauté de Communes Pévèle Carembault organise chaque mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans.

Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusque 18h30.
Un service de restauration est proposé, le midi, chaque mercredi.



Les accueils les plus proches de notre commune sont proposés à Thumeries, Wahagnies, Attiches et Mons en Pévèle.

Renseignements et inscription : www.pevelecarembault.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs





Votre médiathèque est désormais bien installée, près de l'église, dans la salle des quatre saisons.

L'équipe des bénévoles, vous accueille :

- le mardi de 16h à 17h30
- le dimanche de 10h30 à 12h

Respect des gestes barrière : 2 personnes ou une famille avec masques et lavage des mains à l'entrée.

Dans le cadre des mesures sanitaires, les livres déposés sont laissés en «quarantaine». (3 jours après désinfection).

En pratique :

- vous pouvez emprunter jusqu'à 20 supports dont deux DVD et 1 nouveauté par support et ce, pour une durée de 3 semaines.
- vous pouvez prolonger la durée d'emprunt si nécessaire pour tous les documents à l'exception des nouveautés.

Afin de faciliter la circulation dans la médiathèque nous vous rappelons qu'il vous est possible de créer votre compte personnel sur le **nouveau portail en ligne des Médiathèques du Pévèle Carembault**, mediatheques.pevelecarembault.fr

MÉDIATHÈQUE DE LA NEUVILLE



L'identifiant : votre numéro d'adhérent figurant sur la carte,

Le mot de passe : votre année de naissance.

Via cet espace vous pouvez réserver jusqu'à 5 supports (livres, cd, dvd) dans l'ensemble du réseau Graines de Culture pour une durée de 3 semaines.

Vous serez informé par mail de leur mise à disposition, pourrez effectuer le retrait dans la médiathèque de réservation et, le cas échéant, prolonger la date de restitution qui se fera dans la même médiathèque.

A noter: Notre médiathèque dispose d'une vingtaine d'ouvrages à grands caractères (large vision) pour les personnes souffrant de difficultés visuelles.

Cotisation :

L'adhésion annuelle est de 10 euros par personne et gratuite pour les moins de 18 ans.

Mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

24 octobre 2019

Jade VALLET

13 novembre 2019

Axel BOUVET

02 avril 2020

Léo-Paul LOUISE

30 Juillet 2020

Candice THOUZE

21 août 2020

Loïs DEBUSSCHERE

22 septembre 2020

Timothée LEFEVRE

Mariages

29 août 2020

Alexandre CHAVATTE et
Suzanne DEPOORTERE

Décès

28 décembre 2019

Eugène BRICOUT

23 avril 2020

Pierre DROUAIN

12 juillet 2020

François DESSINE

31 juillet 2020

Micheline DENEUVILLE

Directeur de publication : Thierry DEPOORTERE **Rédaction:** Commission information *Imprimé en 300 exemplaires*

Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle 59239 LA NEUVILLE 03 20 86 97 67

Tél/fax: Mail : laneuville.mairie@orange.fr

Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>